



Arnaque à 29,90€/mail ! besoin d'aide

Par **SBB_old**, le **25/12/2007 à 21:05**

Bonsoir,

J'ai un problème sur l'histoire de gagner de l'argent en envoyant des mails qui rapporte 29,90€. Par simple curiosité, j'ai payé ce que l'on appelle le pack de démarrage et suite à cette inscription j'ai reçu un mail expliquant comment il fallait procéder pour gagner 29,90€/mail. J'ai très vite compris le système et voyant que c'était une simple et belle arnaque j'ai écrit au webmaster en lui disant de me rembourser le pack, chose qu'il m'avait promis et écrit sur un message antérieur, n'ayant toujours aucune nouvelle de sa part je m'inquiète sur le fait de ne pas pouvoir être remboursé (25€ c'est peut-être rien mais si cette arnaque s'étend sur plusieurs centaines de personnes cela représente 2500€ !). Ma question est de savoir si j'ai des chances d'être remboursé en utilisant les lois.

Merci de votre compréhension.

Samuel

Par **Jurigaby**, le **25/12/2007 à 21:31**

Bonjour.

Ce problème est bien connu. Je ne sais pas si il y a déjà une jurisprudence est bien établie en la matière mais pour moi le contrat est nul pour cause illicite.

vous pouvez saisir le juge de proximité.

Par **SBB_old**, le **25/12/2007** à **23:30**

Bonjour,

Il est vrai qu'il est peut être inutile d'engager une poursuite judiciaire mais comment pourrai-t-on les punir car je ne suis pas le seul dans ce cas là ?

Cordialement,

Samuel